Image not found or type unknown

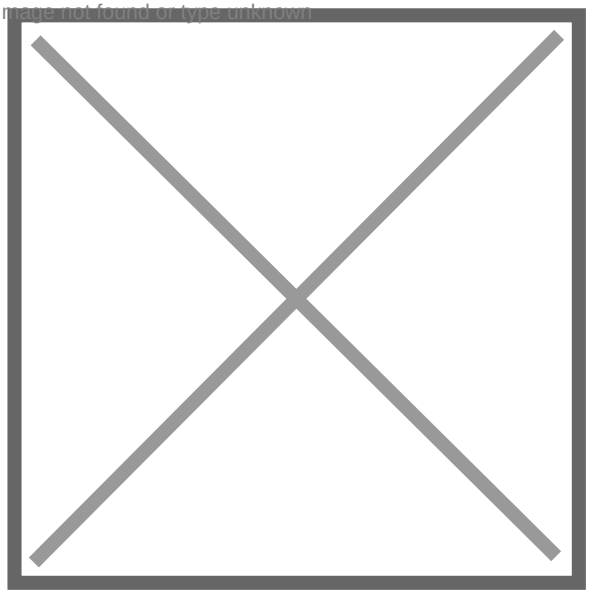

Notion "d'emploi similaire"

Par **gio_old**, le **02/10/2007** à **19:58**

Bonjour,

Après quelques recherches sur internet,je n'arrive pas a définir clairement la notion d'"emploi similaire".

En effet, lors du terme d'un CDD, la prime de précarité est due par l'entreprise au salarié, a la condition qu'aucun poste en CDI similaire n'ait été proposé.

En l'occurence, un poste
a)dans une autre entité du groupe (dans une autre ville),
b)avec un autre supérieur hierarchique,
c)correspondant à peu près à ma qualification (ingénieur traitement de l'eau) mais étant quand meme bien différent du poste en CDD (plus de terrain, moins de bureau, déplacement plus nombreux,...)
est il un poste similaire? Avoir passé un entretien pour ce poste et l'avoir refusé peut il justifier le non paiement de la prime ?

Merci par avance pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés